



UNIVERSITE DE LOME

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

**TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE DE POULAILLERS ET ACQUISITION DE DIVERS
MATERIELS ET EQUIPEMENTS ZOOTECHNIQUES ET PHYSIOLOGIQUES**

Marché n° 00580/2016/AOO/UL/T/IDA du 07 septembre 2016
et son avenant n° 1

**PROCES VERBAL DE RECEPTION PROVISOIRE
DES TRAVAUX REALISES**

L'an deux mil dix-sept et le mardi vingt juin, une commission composée de :

- **M. KATAKO Koffi**, Direction du contrôle financier ;
- **Prof. TONA Kokou**, Directeur du CERSA ;
- **Mme. SOSSOU Akuavi Cicavi**, Personne responsable des marchés publics de l'Université de Lomé ;
- **M. BALAWIA Atawa Nidakadila**, Spécialiste en passation des marchés du CERSA ;
- **M. GBEDJEHA Kossi**, Ingénieur en génie civil, rapporteur du comité de suivi de l'exécution des travaux ;
- **M. ASSOGBA Kossi**, Consultant en Sauvegarde environnementale, Membre du comité de suivi des travaux ;
- **M. KAMOU Akpaïssou**, Comptable à l'Agence comptable de l'Université de Lomé ;
- **M. TOUKOUNTE Mizim'ma**, Assistant de programme à la Direction de la planification et de la prospective de l'Université de Lomé ;
- **M. BRASSIER A. Patou**, Comptable au Service financier de l'Université de Lomé.

S'est rendu sur le site des travaux d'infrastructure de poulaillers et acquisition de divers matériels et équipements zootechniques et physiologiques, sis à la ferme agronomique de l'Université de Lomé pour la réception provisoire de la partie achevée des travaux, objet du marché n° 00580/2016/AOO/UL/T/IDA du 07 septembre 2016 et son avenant n°1, en présence de **Monsieur KOUDADJE Messan**, Directeur de ROC AFRIQUE, titulaire du marché et de **Monsieur DZOGBO Kodjo**, Conducteur des travaux.

Après visite, la commission a constaté que :

- Les corps de travaux **A1 : Bâtiment pour enceinte climatique et salle d'incubation, A2 : Poulaillers-Magasins-Chambre et Toilette, A3 : Forage et Polytank surélevé sur support métallique** sont achevés de façon satisfaisante.

- Le corps de travaux **A4 relatif à l'acquisition et à l'installation de matériels et équipements zootecniques et physiologiques** n'a pas été réalisé.

La commission après discussion avec le titulaire du marché a compris qu'il ne pouvait pas exécuter cette tranche de travaux au regard de leur complexité.

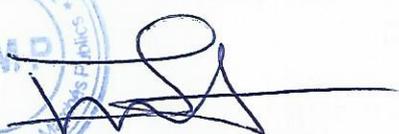
Au vu des constats, la commission prononce la réception provisoire de la partie des travaux réalisés du marché et prend acte de la résiliation de la partie non encore exécutée.

Fait à Lomé, le 20 juin 2017

Ont signé

Pour l'Autorité contractante




Akuavi Cicavi SOSSOU


TONA Kokou


Atawa N. BALAWIA


TOUKOUNTE Mizim'ma


BRASSIER A. Patou


KAMOU Akpaïssè

Pour le Comité de Suivi des Travaux


GBEDJEHA Kossi


ASSOGBA Kossi

Pour le titulaire du marché


KOUDADJE Messan


DZOGBO Kodjo

Pour la Direction du Contrôle Financier




[Signature]